



Demande d'aide pour les conséquences d'un vol dans un supermarché

Par **Bobby96**, le **16/07/2014** à **14:48**

Bonjour, ça fait à peu près 2mois que j'ai été prise en flagrant délit de vol. En effet j'ai volé un objet d'une valeur de 3€. Un agent de sécurité est venu me voir à la sorti du magasin et m'a amené dans une pièce ou il m'a fait signer un papier comme quoi je reconnaissais avoir volé, il m'a demandé si je pouvais. Il m'a dit qu'il allait envoyé ce papier. Après j'ai payé et je suis partie.

Je voulais savoir si ce vol sera inscrit dans mon casier judiciaire ? C'est la toute première fois que je vole et vu la peur que j'ai eu ça ne se reproduira plus .

Merci